

# LES TARIFS

CATÉGORIES	HABITANT 92	HABITANT HORS 92	DROIT D'ENTRÉE	LICENCE OBLIGATOIRE	TOTAL HORS DROIT D'ENTRÉE	
					HABITANT 92	HABITANT HORS 92
J10 à J18 et Seniors compétition (-28 ans)	284 €	324 €		58 €	342 €	382 €
J17 et J18 hors compétition	284 €	324 €	120 €	58 €	342 €	382 €
Vétérans, Loisirs	414 €	448 €	120 €	58 €	472 €	506 €
Non rameurs sportifs	259 €	299 €	120 €	58 €	317 €	357 €
Membres honoraires / Dirigeants	84 €	109 €		58 €	142 €	167 €
CE sous convention	379 €			58 €	437 €	
Universitaires avec convention	219 €			31 €	250 €	

- La cotisation est valable pour un an à dater du **1<sup>er</sup> septembre 2022**.
- Les **inscriptions** devront être régularisées du **1<sup>er</sup> août au 30 octobre 2022**.
- La **licence annuelle est obligatoire**.

### Réductions (hors droit d'entrée) - ascendants, descendants, collatéraux

- 2 membres du même foyer > 20 € pour le 2<sup>e</sup>
- 3 membres du même foyer > 20 € pour le 2<sup>e</sup> puis - 30 € pour le 3<sup>e</sup>
- Chèques vacances ANCV
- Coupons sports et CAF pour les mineurs

*Nous vous informons qu'il est de votre intérêt de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire aux garanties de l'Assurance Responsabilité Civile de Boulogne92.*

### PARC NAUTIQUE ILE DE MONSIEUR

4 RUE DE SAINT-CLOUD  
92310 SÈVRES



### ACBB OMNISPORTS

10, rue Liot - 92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. : 01 41 10 25 30 - Email : club@acbb.fr  
www.acbb.fr

2022-2023

# AVIRON



- AIKIDO
- ATHLÉTISME
- AVIRON
- BADMINTON
- BASKET - ÉCOLE DE BASKET
- BOXE FRANÇAISE - SAVATE
- CANOË-KAYAK
- CYCLISME
- CYCLOTOURISME
- DANSE SPORTIVE
- ÉDUCATION PHYSIQUE
- ÉQUITATION
- ESCRIME
- FOOTBALL
- GYMNASTIQUE BABY
- GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
- GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
- GYMNASTIQUE FITNESS
- HANDBALL
- HOCKEY SUR GAZON
- HOCKEY SUR GLACE
- JIU-JITSU BRÉSILIEN
- JUDO - ÉCOLE DE JUDO
- JUDO ENFANTS JUDO ADOS
- BABY JUDO
- KARATÉ - KARATÉ ENFANTS
- KENDO
- MUSCULATION WELLNESS
- NAGINATA
- NATATION
- PÊCHES SPORTIVES
- PÉTANQUE
- PLONGÉE SOUS-MARINE
- PONEY
- RUGBY
- SPORT BOULES
- SPORTS DE GLACE
- STAND UP PADDLE
- TAI CHI CHUAN & QI GONG
- TAÏSO
- TENNIS DE TABLE
- TIR À L'ARC
- TRIATHLON
- VOLLEY-BALL
- VO-VIETNAM
- YOGA



# COMMENT S'INSCRIRE ?

# OUÛ ET QUAND PRATIQUER ?

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

### Documents à fournir :

- Un **certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique de l'aviron** (avec mention "apte à la pratique de l'aviron en compétition").
- **Feuille d'adhésion** (à éditer via Internet) **remplie et signée**.
- **Règlement** par chèque (à l'ordre de Boulogne92) ou espèces.
- **1 photo d'identité papier** (nom et prénom au verso) **ou version électronique**.

## ATTENTION

**AUCUNE COTISATION NE SERA REMBOURSÉE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS POUR RAISON MÉDICALE)**

## RENSEIGNEMENTS

Sur place (de préférence) ou sur le site internet [www.boulogne92.fr](http://www.boulogne92.fr)

**MERCREDI** de 13h00 à 19h00  
**JEUDI** de 12h00 à 17h30  
**SAMEDI** de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30  
**DIMANCHE** (du 01/09 au 15/10/2022) de 9h00 à 12h00

## INSCRIPTION

[https://www.boulogne92.fr/infos\\_inscription.php](https://www.boulogne92.fr/infos_inscription.php)  
**Dossier complet à déposer sur place : à partir du samedi 2 juillet 2022**

## REPRISE SÉANCES

À partir du **samedi 7 septembre 2022**

**JEUNES** mercredi 7 septembre 2022  
**LOISIRS** samedi 10 septembre 2022

## ATTENTION

- Tout dossier incomplet, **interdit formellement** de monter en bateau.
- La cotisation doit être réglée dans les plus brefs délais, une assurance nominative ne peut être souscrite que lorsque l'adhérent est à jour de sa cotisation.

## CONTACT

Tél. : 01 46 29 01 48  
Fax. : 01 46 29 01 49

[www.boulogne92.fr](http://www.boulogne92.fr)  
E-mail : [info@boulogne92.fr](mailto:info@boulogne92.fr)

## ATTENTION

**POUR TOUTE INSCRIPTION, PENSEZ À VOUS MUNIR D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE**



### PARC NAUTIQUE DE L'ÎLE DE MONSIEUR

4, rue de Saint-Cloud, 92310 Sèvres

### HORAIRES D'OUVERTURE (sous réserve de modification)

PONTON	Hiver Été <b>Lundi</b>	<b>8h30 au coucher du soleil</b> <b>8h30 à 22h00</b> <b>Fermeture de la base</b>
<b>ENTRAÎNEMENT COMPÉTITION</b>	Benjamins (J11) Minimes (J12, J13, J14) Cadets (J15, J16) Juniors (J17, J18)	<b>à voir avec l'entraîneur</b>
<b>LOISIRS CONFIRMÉS</b>	Vendredi Samedi Dimanche	de 14h00 à 16h30 de 8h30 à 10h30 / de 10h30 à 12h30 de 8h30 à 10h30 / de 10h30 à 12h30
<b>LOISIRS DÉBUTANTS</b>	Samedi Dimanche	de 10h45 à 12h45 de 10h45 à 12h45
<b>SÉANCE DE PRÉPARATION PHYSIQUE HIVERNALE</b>	Mardi Jeudi	de 20h à 21h30 au club de 20h30 à 22h00 au gymnase des Abondances (d'octobre à fin avril)
<b>FIN AVRIL À FIN OCTOBRE</b>	Mardi / Jeudi	18h30 au coucher du soleil

### SALLE DE MUSCULATION : RÉSERVÉE AUX COMPÉTITEURS

**SALLE D'ERGOMÈTRE : ACCÈS LIBRE DE 8H À 22H AVEC PRIORITÉ AUX COMPÉTITEURS DE 17H À 20H**

## IMPORTANT

- Les sorties sont subordonnées aux décisions des entraîneurs ou des membres du Bureau de la section.
- Chaque adhérent s'engage à respecter le matériel coûteux et fragile qui lui est confié.
- Dans le cadre de l'association, chaque adhérent est tenu de participer à l'entretien et aux réparations du matériel mis à disposition, et à toutes les tâches nécessaires à la bonne marche de la section.
- Chaque adhérent, signataire des règlements du Club, s'engage à respecter les statuts de l'ACBB, le règlement intérieur de la section, ainsi que ceux édités par la ville de Boulogne, le parc nautique de l'Île de Monsieur, et toutes décisions d'ordre administratif ou sportif prises par le bureau. Tout contrevenant se verra infliger des sanctions, qui pourront aller de l'interdiction de monter en bateau à l'exclusion.
- Les conditions météorologiques empêchant la pratique de l'Aviron (tempêtes, crues,...) ne donnent pas lieu au remboursement de cotisation.